



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Octobre 2021

L'an deux mille-vingt-et-un, le vingt-deux octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MOISSEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Dominique TRONCIN, Maire

Présents : MM. BALLOT Dany - BARBIER Emmanuel – BERNOUX Céline - BOUCHARD Brigitte – DAUDY François - JACQUET Serge -- NICOLIN Sacha - OCLER Christine – RACINE Benoît - RICHARD Pascale – ROUSSELET Philippe – VEURIOT Stéphanie

Absents excusés : MAGDELAINE Martial - JOUAIN Céline

Secrétaire : OCLER Christine

Membres exercice = 15 – Présents = 13 – Votants = 13

Convocation : 14/10/2021– Affichage 29/10/2021

Autres invités présents : Nicolas THABARD, Directeur du Foyer logement, Adeline CHAPUIS secrétaire de Mairie.

L'approbation du compte-rendu de la séance du 8 septembre 2021 n'a pu être approuvée en raison de sa non distribution.

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES - ASSIETTE, DÉVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES DE L'ANNÉE 2021

Serge Jacquet, adjoint, informe le conseil municipal que l'ONF souhaite obtenir l'autorisation d'exploiter les parcelles 1-3-19-21-23 comportant des résineux. Le conseil vote à l'unanimité pour autoriser l'ONF à exploiter ces parcelles.

Par ailleurs, dans le massif de la Serre, de nombreux chênes ont été déracinés avec le vent.

Le marchand de bois, Muller de Falletans, sera présent pour une petite production de 1920€ de bucheronnage.

Les inscriptions sont en cours, la taxe d'affouage est maintenue à 100€ (à payer par les affouagistes pour obtenir l'autorisation d'exploitation des parcelles)

Cette année les parcelles 6 et 28 sont sélectionnées. À savoir que ces lots se situent au fond du massif et qu'il est difficile d'accès.

Pour information, 65 stères de bois façonnés ont été vendus. Un contrat avec l'exploitant forestier, Damien Bard, sera renouvelé pour la saison à venir.

ADHÉSION AUX SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DU GRAND DOLE

Le Maire informe le conseil municipal que le Grand Dole met à disposition des services communs, tel que le remplacement du personnel auquel cas la commune se verra rémunérer le personnel remplaçant au besoin. Cette adhésion assure le remplacement du personnel absent afin de sécuriser la continuité du poste. Les services communs du Grand Dole mettent également à disposition du matériel et des besoins administratifs (ex : aide pour les dossiers de marché financiers...)

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'adhésion aux services communs du Grand Dole.

ATTRIBUTION DE PRIME EXCEPTIONNELLE

Pour le départ en retraite d'un agent, le Maire propose au conseil municipal l'attribution d'une prime exceptionnelle d'un montant de 1000€ pour les services rendus à la commune depuis de nombreuses années.

Le conseil municipal approuve la proposition du Maire.

TAXE D'AMÉNAGEMENT – AUGMENTATION DU TAUX

La taxe d'aménagement s'applique sur les nouvelles constructions y compris la réalisation de piscine. Elle se calcule en fonction de la surface habitable.

Actuellement la part communale est de 1%, le Maire propose au conseil municipal d'augmenter cette dernière à hauteur de la part départementale, à savoir, 1,5% à partir du 1er janvier 2022.

Le conseil municipal accepte la proposition.

PARTICIPATION FINANCIÈRE – ASSOCIATION « LES PEP 39 »

Le Maire informe le conseil municipal que l'association « Les Pep 39 » sollicite la commune pour une participation financière de 1€ par élève, pour l'établissement de leurs projets.

Cette dernière est accordée pour les enfants scolarisés en primaire sur le RPI du Mont-Guérin.

QUESTIONS DIVERSES

LABELLISATION Maison France Services

La labellisation de la Maison France Services permet l'obtention de 30000€ annuel.

Cette année ils seront proratisés du 01/10/2021 (date de labellisation obtenue) au 31/12/2021.

Une inauguration a été demandée auprès du préfet. Le Maire souhaite que celle-ci se fasse avant le départ de Mme Voisin soit avant le 22/11/2021. En effet cette dernière a fourni un travail de qualité dans le projet de la Maison France Services et il souhaite qu'elle soit présente lors de cet évènement.

PROJET DÉVIATION MOISSEY

Sur demande du Progrès, Franck David, 1^{er} vice-président du conseil départemental, et Dominique Troncín se sont retrouvés pour évoquer l'avenir de la déviation de Moissey.

Franck David a confirmé la propriété de cet aménagement.

Une étude d'analyse des coûts et une étude d'impact vont se réaliser en 2022 et devraient nous conduire sur le choix du tracé et le lancement de la DUP (déclaration d'utilité public), acte déterminant qui scellera la réalisation du projet.

Le dernier état de comptage effectué indiquait plus de 1000 camions/jours et 4500 véhicules.

L'espoir ~~venait~~ pour tous ceux qui attendent depuis bien longtemps cet aménagement.

AMPOULES ECLAIRAGE PUBLIC

La commande d'ampoules à LED gratuites a été effectuée, elle est à ce jour en attente de réception.

APPARTEMENTS FOYER LOGEMENT

Un projet de rénovation des appartements vides au foyer logement est en cours.

La commune envisage d'engager une personne sous un contrat de 6 mois à mi-temps pour la réfection de ces derniers.

Par ailleurs, une visite au foyer des Paters à Dole est prévue, ce dernier étant en pleine rénovation actuellement.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire


Dominique TRONCIN

